

LETTRE
DE SON EM. LE CARDINAL SECRETAIRE D'ETAT
A MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
au sujet du Denier de Saint-Pierre

Du Vatican, le 24 mars 1918.

Monseigneur,

 Le Saint-Père a reçu avec une particulière satisfaction la lettre, inspirée par de si nobles sentiments de piété filiale, par laquelle Votre Grandeur a eu la consolation de lui adresser les offrandes qui ont été recueillies en votre archidiocèse, au cours de l'année dernière, pour l'oeuvre du *Denier de Saint-Pierre*.¹

Les appels toujours plus nombreux à la charité publique pour le soulagement des détresses croissantes qui ont fondu sur la société; notamment sur la malheureuse Europe ensanglantée et bouleversée par la plus affreuse des guerres, loin de diminuer la piété de vos chers diocésains à l'égard du père commun des fidèles, n'ont fait qu'augmenter leur dévouement pour son auguste personne.

C'est vous dire combien Sa Sainteté a été touchée de leur piété filiale, et combien elle a agréé cette très généreuse offrande, qui lui permettra de soulager à son tour tant de misères, de faire face à tant de besoins, dans les temps douloureux que nous traversons.

Le Souverain Pontife a daigné me confier l'agréable mission de transmettre l'expression de ses vifs remerciements à Votre Grandeur et, par son bienveillant intermédiaire, à son clergé et à son peuple, pour ce nouveau témoignage d'attachement à sa personne et au Saint-Siège. — En retour, comme gage d'abon-

¹ Ces offrandes formaient un montant de 12 065 piastres. — Note de la *Semaine*.